



**DEMANDE DE DISPENSE DU DIPLOME D'ETAT
DE PROFESSEUR DE DANSE**

Article L.362-4 du code de l'éducation - Arrêté du 11 avril 1995 modifié

FORMULAIRE A RETOURNER A LA **DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**
DU LIEU DE DOMICILIATION DU DEMANDEUR

I - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM PATRONYMIQUE :

NOM D'EPOUSE :

NOM D'USAGE :

PRENOMS :

DATE DE NAISSANCE : |—|—|—|

LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE : PAYS :

TEL : |—|—|—|—|— FAX : |—|—|—|—|— MEL :

**II - DEMANDE DE DISPENSE POUR LES TECHNIQUES ENSEIGNEES DANS LE DOMAINE DE
LA DANSE, AU 10 JUILLET 1989, DE FAÇON REGULIERE ET CONTINUE, DEPUIS PLUS DE
TROIS ANS (Article L.362-4 du code de l'éducation)**

Techniques enseignées :

- Classique
- Contemporaine
- Jazz

III - PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

- 1CV (formation et activités professionnelles)
- Photocopie d'une pièce officielle d'identité (article 2 du décret n°2000-1277 du 26 décembre 2000) ou carte de séjour pour les étrangers
- Attestation de domicile (quittance de loyer, facture EDF-GDF, ...)
- Pour les professeurs salariés : Certificat établi par l'employeur attestant la (ou les) technique(s) enseignée(s) et le nombre d'heures d'enseignement effectuées dans cette (ou ces) technique(s) durant les 3 années antérieures au 10 juillet 1989 (le nombre d'heures ne peut être inférieur à 100 par an)
- Pour les professeurs non salariés : justificatifs de la (ou des) technique(s) enseignée(s) au cours des trois années considérées et feuille d'inscription à la Caisse de Retraite de l'Enseignement et des Arts appliqués (CREA)

A _____, le
Signature du demandeur

* La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.